

# Empreintes

Le journal d'Ensues la Redonne # 47

De Janvier à Août 2020

## Travaux :

Panorama des divers chantiers

## Zoom sur

Un budget 2020 prudent face aux incertitudes

## Culture et festivités :

Ouverture de saison et redémarrage attendu

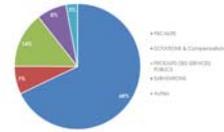


2020-2026 :  
Voici votre nouveau  
Conseil Municipal

## 04 Social - Éducation - Emploi

Ateliers au Foyer Séniors : nouvelles sessions dès la rentrée - Plan Canicule 2020... - Pensez au service de portage de repas à domicile - La commune reste mobilisée contre l'habitat indigne - Des emplois saisonniers pour cet été - La délégation emploi s'est mise au travail - Une aide aux courses pendant le confinement ! - Nos écoles en adaptation permanente par rapport à la crise sanitaire - Toutes les infos de la rentrée sur votre Espace citoyens...

4  
4  
5  
5  
6  
6  
6



## 07 Zoom sur

Le budget 2020

## 10 Culture - Festivités

La nouvelle saison culturelle... - C'est reparti pour les ateliers cuisine du Cadran - Le vide grenier d'automne... - Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants sur la commune.

10  
11  
11



## 12 Hommages

Marcelle Théry et Paul Carorino nous ont quittés.

## 13 Dossier

Le nouveau Conseil Municipal

## 17 Métropole - Conseil de Territoire

Mise en sécurité de la falaise de la plage de Figuières - Déchèterie : des travaux qui étaient attendus.



## 18 Environnement - Sécurité

Dépôts sauvages, ça suffit ! Des actions engagées - Travaux de mise en Sécurité du site de BONDIL - STOP au stationnement anarchique - Un véhicule Poste de Commandement de Colonne pour notre secteur - Nouvelles évolutions pour notre dispositif de sécurité estival.

18  
18  
19  
19



## 20 Vie associative

Rendez-vous dimanche 13 septembre pour le forum des associations - Stage multisports du 13 au 23 octobre - Une fête de la rentrée au boulo-drome pour les familles - Marc Dezeuze : bravo champion ! - Hommage à Charles Aznavour par le Foyer Rural.

20  
20  
21  
21



## 22 Travaux - Urbanisme

La plage de la Dugue rénovée à temps pour l'été - 1<sup>ère</sup> phase des travaux du cimetière ancien au village - Lifting complet également pour le port de Petit Méjean - L'accès à la baignade sécurisée à Grand Méjean - Les travaux de la ZAC des AIGUILLES ont démarré - Un dépose minute bien pratique pour l'Hôtel de Ville...

22  
22  
22  
23  
23



## Agenda

26

## Nouveaux Commerces - État Civil

28



# « Édito

## «Continuons, ensemble, à cultiver cette Solidarité»

Force est de constater que la COVID19 a eu raison d'un moment convivial de remerciements mais c'est avec grande joie et aussi beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous en ce début de nouveau mandat et je tenais au nom de toute mon équipe à vous dire MERCI.

En effet le 15 Mars vous avez porté votre confiance à près de 70% de suffrages exprimés sur notre Équipe et son Projet. Cette nouvelle équipe enthousiaste, constituée d'anciens élus et de nouvelles énergies, s'est engagée dans la voie de la solidarité, de l'écoute, de la concertation et de la proximité et elle a à cœur de mériter votre confiance. Je serai le Maire de toutes les ensuennennes et tous les ensuennens et nous nous attachons à rassembler l'ensemble de la population.

Nous nous efforcerons à être encore plus sur le terrain, à vos côtés, à votre écoute, pour échanger, pour vous écouter et pour donner au mieux des réponses adaptées à vos préoccupations. Le Projet sur lequel vous nous avez renouvelé votre confiance est réaliste et nous allons respecter nos engagements que ce soit pour l'environnement, l'emploi, l'éducation, la jeunesse, le social, le logement, le sport, la culture, les festivités, les animations ou encore la sécurité...

Nous continuerons à aller chercher comme nous avons su le faire ces dernières années les partenariats nécessaires pour construire nos projets et les financer avec une capacité d'autofinancement modeste mais suffisante pour continuer à équiper la commune grâce à une maîtrise des dépenses.

Ce premier journal de la mandature arrive avec 4 mois de décalage car il devait attendre les dernières consignes liées à la pandémie que ce soit pour l'organisation de la rentrée scolaire, de la saison culturelle et des manifestations à venir.



*«nous avons tout mis en œuvre pour accompagner au mieux tous les ensuennennes et les ensuennens»*

Comme chacun le sait, le 17 Mars nous avons été frappés de plein fouet par le confinement. Avec ma nouvelle équipe et les personnels nous avons tout mis en œuvre pour accompagner au mieux tous les ensuennennes et les ensuennens, pour les informer des dispositifs mis en place dans cette période difficile. Les services municipaux, et à leurs côtés, les élus, ont répondu présent pour aider les plus fragiles, prendre des nouvelles et rassurer, mettre en place des initiatives comme la livraison de courses et la fourniture de masques. Personne n'a été oublié, vous avez été nombreux à vous engager au quotidien pour aider vos voisins, vos amis, votre famille et cela n'a pas de prix.

Croyez-le, avec quelques mois de recul, j'en tire une grande fierté et je vous dis «Continuons, ensemble, à cultiver cette Solidarité».

*Restez prudents  
Prenez soin de vous*

Michel ILLAC  
Maire d'Ensues la Redonne  
Conseiller Métropolitain  
Conseiller de Territoire

# Pêle Mêle



1



2



4



3



5



6

1 En janvier dernier, la cérémonie des vœux de la Municipalité à la Population avait fait le plein.

2 Dernier spectacle au Cadran avant le confinement, la pièce de théâtre « les Facheux » de Molière.

3 Remise de la Médaille de la Ville à l'illustre président du Parc Marin de la Côte Bleue, M. Frédéric Bachet.

4 L'élection de Miss Ensues 2020 lors des Fêtes de La Saint Maur a vu le sacre de Fanny Garcia accompagnée de ses 2 dauphines. Bravo à elles !

5 Image rare de notre village complètement désert pendant le confinement

6 Le comité du Secours Populaire Ensues Côte Bleue a maintenu ses activités avec beaucoup de courage et d'utilité pendant le confinement.



7



9



8



10



11

7 Le Comité Feux de la commune a multiplié les patrouilles cet été assurant une importante surveillance de notre massif forestier.

8 La Municipalité a assuré dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville des distributions de masques grand public au moment du déconfinement.

9 La cérémonie du 8 mai s'est faite en comité réduit du fait des contraintes sanitaires.

10 Réalisation des Obligations Légales de débroussaillage au niveau du Jardin des Oliviers afin d'assurer la protection du Village

11 Lecture de l'appel du Général de Gaulle par les enfants le 18 juin sur le parvis de la Poste.

12 Pas de bal du 13 juillet cette année, mais une cérémonie patriotique pour la Fête Nationale du 14 juillet devant le Monument aux Morts.



12

## Ateliers au Foyer Séniors : nouvelles sessions dès la rentrée



La forte mobilisation des derniers ateliers conduits par le CCAS au foyer séniors en collaboration avec la CARSAT a malheureusement été interrompue par la crise sanitaire. La dynamique reprendra à la rentrée pour permettre la transmission à nos

séniors toutes les bonnes habitudes qui préservent leurs formes physique et psychologique. Les thématiques abordées sont "Bouger mieux", atelier comportant de la gym et des jeux corporels, sous forme de conseils et d'activité physique et "Bien être

mouvement et relaxation", permettant d'acquérir des techniques afin de mieux gérer les émotions.

Destinées aux retraités fragilisés mais toujours autonomes, ces actions s'inscrivent dans une logique de parcours de prévention. Les dates arrêtées sont les suivantes : les 15, 16, 22, 23, 29 et 30 septembre, puis les 13 et 14 octobre, de 9h30 à 11h30 au Foyer Séniors Guy Olive.

Les inscriptions se font auprès du CCAS au 04 42 44 88 92. Par ailleurs, les différents ateliers habituels du Foyer Séniors (origami, pâte fimo, réflexologie...) reprendront dès la rentrée dans le respect du protocole sanitaire qui nous sera imposé.

## Plan Canicule 2020 : une vigilance essentielle en complément de la prévention COVID...

Comme chaque été, un registre unique a été ouvert au CCAS où y sont répertoriées les personnes âgées de la commune se portant volontaires afin de bénéficier du plan d'action canicule, et ce jusqu'au 31 août. En cette année particulière avec les restrictions liées à la COVID qui sont venues s'ajouter pour de nombreuses personnes à risque, l'activation de ce plan canicule a pris encore plus d'importance. Lors des grosses chaleurs, le CCAS s'est chargé en lien avec les professionnels médicaux et paramédicaux de la commune de rendre visite à nos séniors dans un souci de prévention des risques. Cette visite, a été l'occasion d'amener une bouteille d'eau et un brumisateur et de donner des conseils pratiques lors des vagues de chaleur (boire régulièrement, se rafraîchir, manger en quantité suffisante, éviter les efforts physiques...). Le CCAS a aussi contacté par téléphone les usagers de façon régulière durant toute la période estivale.

## Pensez au service de portage de repas à domicile



La situation sanitaire particulière que nous vivons actuellement nous invite à vous rappeler que notre commune par l'intermédiaire de son CCAS assure au quotidien un service de portage de repas. Il s'adresse bien entendu aux personnes dépendantes de + de 65 ans qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leur repas mais aussi aux personnes handicapées. Cela permet aux bénéficiaires de recevoir une nourriture équilibrée et variée. Ce service assure les repas de midi en liaison chaude du lundi au vendredi

et en liaison froide pour les week-ends. La livraison est modulable en fonction des besoins. Il est à noter qu'au-delà de la simple prestation, ce fonctionnement permet aussi de rompre l'isolement, d'assurer une veille régulière de la personne âgée ou handicapée et d'alerter si nécessaire la famille et/ou les services d'urgence. La demande doit être formulée auprès du CCAS et les tarifs sont appliqués en fonction des revenus. Pour tous renseignements, prière d'appeler le CCAS au 04 42 44 88 92.

## La commune reste mobilisée contre l'habitat indigne

Nous souhaitons vous rappeler que la Municipalité collabore activement avec les services préfectoraux pour faire remonter les situations de logements insalubres sur notre commune. Par ailleurs, il est important de savoir que l'Agence nationale de l'habitat (Anah) peut accorder une subvention pour la réalisation de travaux dans des logements ou immeubles anciens. Cette aide s'adresse aux propriétaires qui louent ou qui occupent son logement. Il s'adresse également aux syndicats de copropriétaires pour la réalisation de travaux dans les parties communes et équipements communs de l'immeuble. Pour en bénéficier, un calcul suivant vos conditions de ressources doit être effectué. Cela permet aussi d'obtenir une déduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts. N'hésitez pas à demander le maximum de renseignements soit en ligne sur [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr). Avec votre numéro d'avis d'imposition et votre numéro fiscal, vous saurez très vite si vous êtes pré-éligible aux aides de l'Anah. L'équipe du CCAS est aussi à votre écoute si besoin.

## La délégation emploi s'est mise au travail



Sitôt mise en place suite à l'élection municipale, les nouveaux élus de la délégation emploi de la Municipalité se sont mis au travail. Ainsi, Fabienne Rémanet Dole, adjointe et Sylvie Asenjo, conseillère municipale ont participé à l'assemblée générale de L'APIE Mission Locale du Pays de Martigues - Côte bleue.

La commune entend poursuivre son soutien à l'emploi en partenariat avec cet organisme gestionnaire qui accueille, oriente et accom-

pagne le public jeune de 16 à 25 ans révolus et les aide à résoudre l'ensemble de leurs problèmes de recherche d'emploi, de construction et de réalisation d'un projet socioprofessionnel et de formation.

Elle offre un service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement en matière de santé, logement, transport et d'accès aux droits. Avec l'arrivée prochaine de la zone économique des Aiguilles et son vivier d'emplois dans le domaine de la logistique, ce partenariat sera très important. Pour rappel, la Mission locale effectue des permanences au sein du CCAS uniquement sur rendez-vous au 04 42 76 21 21.

## Des emplois saisonniers pour cet été



Comme tous les ans, sur les mois de juillet et d'août, des emplois saisonniers pour l'entretien des voiries en cette période estivale ont été recrutés suite à la dotation attribuée par la Métropole.

Ce sont donc 5 jeunes sur chacun des deux mois qui ont été recrutés et 1 à la déchèterie. Tous résidents de la commune majeurs et étudiants peuvent postuler, la priorité étant donnée chaque année aux primo-demandes. Cette année la Métropole a mis en application le transfert de la compétence plages aux communes et c'est ainsi que nous accusons un emploi de moins pour chaque mois. Devant cette situation la commune a dû recruter pour son compte un emploi saisonnier pour le seul nettoyage des plages de La Redonne (Dugue et galets), ainsi que pour Figuière. Lors de son repos hebdomadaire, c'est le personnel des services techniques qui assure cette mission. Merci à tous ces jeunes qui ont contribué à la propreté de notre commune cet été.

## Une aide aux courses pendant le confinement !

Cette période a initié une belle solidarité, l'entraide entre voisins, amis et familles a été quotidienne à Ensues la Redonne. Toutefois devant des besoins émanant de personnes seules ou ne pouvant se déplacer la municipalité a organisé un service de portage de courses en partenariat avec le supermarché local.

En lien avec le CCAS ce sont des élu(e)s qui ont assuré ce service avec toutes les précautions en terme de protection nécessaires pendant toute cette période de confinement. Une aide gratuite qui a été bienvenue pour tous les bénéficiaires, lesquels, au-delà de la logistique, ont apprécié le lien social qui a pu se développer, lien fort important dans pareille situation.



## Nos écoles en adaptation permanente par rapport à la crise sanitaire



Alors que se profile la rentrée de septembre, il nous semble important de mettre l'accent sur le formidable travail d'adaptation dont ont su faire preuve ces derniers mois les directrices de nos 2 écoles, leurs équipes enseignantes respectives, et l'ensemble du personnel municipal, sans oublier nos prestataires dans les domaines du

nettoyage et de la restauration scolaire. Cela va de la continuité pédagogique à distance assurée pendant le confinement, à la préparation de la réouverture des établissements jusqu'aux derniers 15 jours de l'année scolaire.

Pour chacune de ces phases, le travail collectif entre chaque partenaire fut essentiel

pour permettre aux enfants, à leurs parents et aux enseignants de garantir la santé de tous.

Le niveau de réactivité imposé par les contraintes et les évolutions des protocoles sanitaires successifs de l'Education Nationale et de Jeunesse et Sports fut à chaque fois un nouveau défi à relever pour tous. La rentrée de septembre et ses incertitudes risque elle aussi de s'inscrire dans la continuité de ce fonctionnement à la fois exigeant et inédit. À noter que notre marché de restauration collective vient d'être renouvelé et va permettre ainsi de répondre à plusieurs engagements qui avaient été concertés avec les associations de parents d'élèves au cours de l'année dernière : renforcement du bio, nutrition et santé, dispositif anti-gaspillage.

## Un préau pour la cour de l'école maternelle



Parmi les travaux réalisés pendant la pause estivale dans nos écoles, cette année, la cour de l'école maternelle a reçu le nouvel aménagement le plus significatif avec la création d'un préau supplémentaire, complété par la pose de brises-soleil sur les fenêtres de toutes les classes situées côté Sud.

Ces travaux qui se sont terminés pour le jour de la rentrée ont permis aussi la création d'un abri pour les vélos des enfants.

## La ville recherche des animateurs



Pour la rentrée 2020 afin d'assurer l'accueil périscolaire, diplômé du BAFA ou CAP Petite enfance pour une durée du contrat de 17h / semaine (Public encadré : 3-11 ans). Les horaires de travail sont les suivantes : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 15h30 à 18h. Merci d'envoyer une lettre de motivation et CV à M. Le Maire, Mairie Ensues-la-Redonne par mail à [accueil@mairie-ensues.fr](mailto:accueil@mairie-ensues.fr) ou par voie postale : 15 avenue du général Monsabert 13820 Ensues la Redonne.

## Toutes les infos de la rentrée sur votre Espace citoyens

Nous rappelons à tous les parents que votre espace citoyens accessible depuis le site de la ville vous permet d'effectuer l'ensemble de vos démarches concernant la restauration, le périscolaire, la crèche, le centre de loisirs et dispose d'une interface d'actualités mise régulièrement à jour pour les consignes d'inscriptions ou les transports scolaires.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée !



## Un budget prudent pour faire face aux incertitudes

C'est une année atypique pour la commune, pour laquelle il a fallu s'adapter à une période sanitaire particulière qui a occasionné l'apparition de dépenses exceptionnelles mais aussi de pertes de recettes exceptionnelles.

Cependant nous souhaitons partager les résultats 2019 et nos orientations 2020 même aussi tardivement dans l'année. Notre volonté de transparence et de pédagogie des chiffres reste intacte.

Nous sommes dans un contexte financier global qui reste difficile pour l'ensemble des collectivités locales pour plusieurs raisons :

- Une visibilité incertaine des paramètres nationaux suite à cette situation post-COVID sur la fiscalité locale
- Le gel des dotations de l'Etat pour notre commune qui se traduit quand même par une baisse prévisionnelle pour 2020
- La suppression progressive de la taxe d'habitation compensée pour l'instant sur la base fiscale 2017 pourrait être un handicap pour une commune comme la nôtre qui a concrétisé en 2019 ses derniers programmes de logements
- L'augmentation générale des tarifs et des prestations qui nous obligent en permanence à nous inscrire dans une logique d'économie

Dans ce cadre, nous avons réussi avec l'ensemble des élus, grâce à une gestion rigoureuse menée depuis de nombreuses années, à ne pas augmenter les impôts tout en préservant la qualité de vie des administrés et celle des services publics municipaux depuis 12 ans.

Aujourd'hui, nous vous présentons des résultats qui contiennent à être bons :

- Notre épargne, bien qu'en légère baisse, reste à un niveau satisfaisant
- Notre endettement est parfaitement maîtrisé et continue naturellement à baisser

- Le Plan pluriannuel d'Investissement que nous avons voté en Conseil Municipal respecte notre projet 2020-2026.

- Notre trésorerie avec un coefficient de remboursement de la dette à 2 ans nous permet d'envisager un nouveau cycle d'investissement dans la plus grande sérénité.

Cependant, la situation économique reste clairement menaçante pour toutes les Collectivités. Mais nous continuons à penser que vous méritez toujours plus de services publics performants, réactifs et de grande qualité.

Grâce à nos efforts et aussi à ceux de l'ensemble du personnel municipal, nous sommes en mesure de répondre à vos besoins, ceux pour lesquels nous avons été élus :

- Des besoins en équipements de la commune avec une réelle vision d'avenir, pour répondre à l'augmentation et à la composition de la population.

Nous pensons aux nouveaux équipements sportifs, culturels et à la rénovation continue de notre patrimoine communal.

- Des besoins en services de qualité avec pour leitmotiv la dématérialisation des échanges administration/citoyen qui permettra aux personnes moins disponibles en journée d'accéder aussi aux services publics.

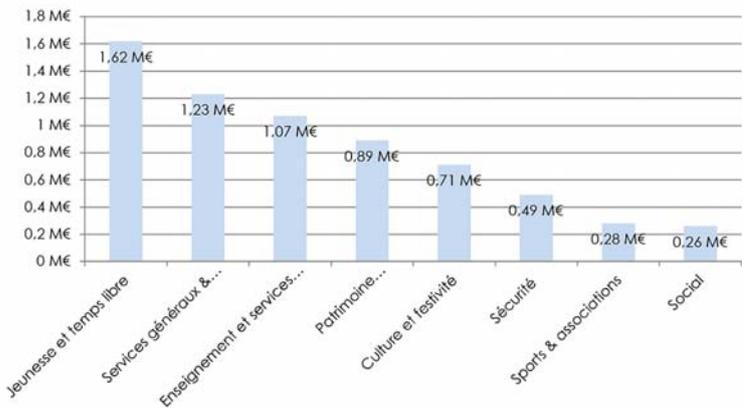
Le budget 2020 est construit pour garantir nos grandes priorités malgré la crise sanitaire qui est en passe, nous l'espérons, de se terminer. Cependant, il reste prudent par rapport à la période que nous avons vécue, mais maîtrisée, sincère et fidèle aux engagements de notre campagne électorale.

Sébastien ALARCON

*Adjoint Finances et Budgets, Affaires générales  
Développement économique, Commerces de proximité,  
Artisanat*

## Répartition de nos dépenses de fonctionnement en 2019 :

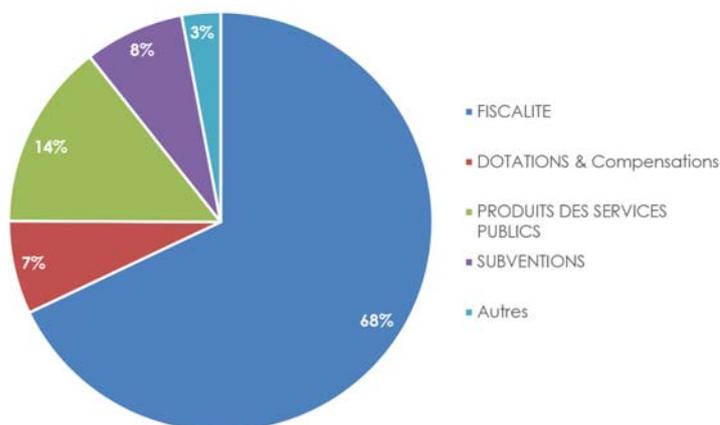
Nos dépenses de fonctionnement illustrées par services pour 6,55 M €..



- Jeunesse et temps libre concerne la crèche, le Centre de Loisirs enfants et ados et la garderie périscolaire
- Les services généraux sont constitués de l'administration générale, l'accueil, la comptabilité et les ressources humaines
- Par enseignement et services, on entend tout ce qui concerne les écoles, les transports et la restauration scolaire
- Patrimoine communal concerne l'entretien et le fonctionnement des bâtiments communaux, leur nettoyage.
- Dans Culture et Festivités nous avons la bibliothèque et toutes les manifestations
- Par sécurité, on entend la Police Municipale, la vidéo-protection, et le comité Feux.
- Sports et associations (subventions et équipements sportifs)
- Enfin dans le Social c'est tout ce qui touche le CCAS.

## Répartition de nos recettes de fonctionnement en 2019 :

Nos recettes de fonctionnement s'élèvent à 7,54 M €.



### Ressources 2019

#### Sections

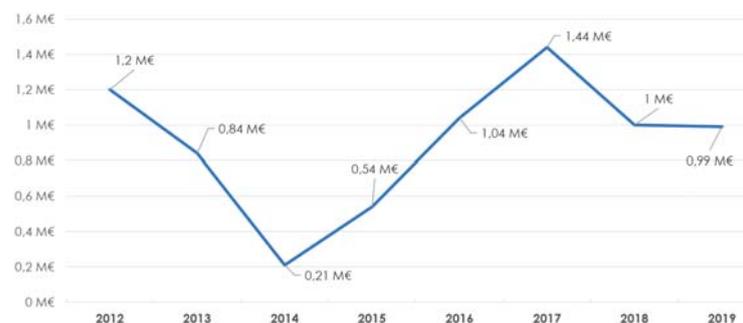
FISCALITE	
DOTATIONS & Compensations	
PRODUITS DES SERVICES PUBLICS	
SUBVENTIONS	
Autres	

#### Réalisé 2019

5 119 719 €
540 082 €
1 081 544 €
575 360 €
222 884 €
<b>7 539 588 €</b>

- La fiscalité, qui constitue presque 70% de nos recettes, concerne la taxe foncière (bâti et non bâti) ainsi que le reliquat de la taxe d'habitation.
- L'item Dotations & Compensations correspond à la DGF (Dotation globale de fonctionnement de l'État) et du fond Natura 2000.
- Les produits de services publics se composent des revenus des services que nous proposons comme l'accueil périscolaire, la Garderie, le Cadran, la crèche etc.
- Les subventions de fonctionnement sont constituées principalement de sommes perçues de la CAF
- Le reste (Autres) constituant des recettes exceptionnelles comme la vente de foncier par exemple.

## Évolution de notre capacité d'autofinancement :

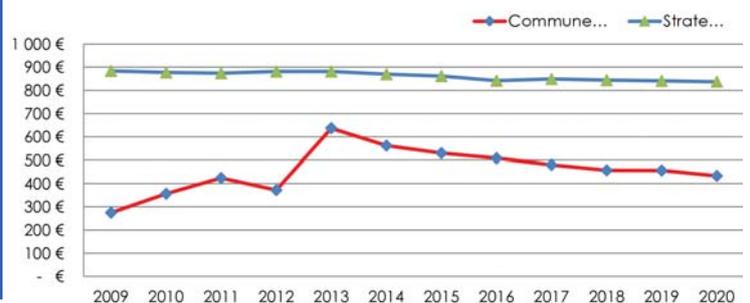


L'autofinancement correspond à l'épargne que nous dégageons à l'issue de chaque exercice. Cela détermine notre capacité à investir sans passer par l'emprunt. Cet indicateur est très important pour maintenir un niveau de rénovation communale conforme à notre projet.

Voici son évolution depuis 2012. Après une dégradation en 2014 (pénalités SRU, baisse de la DGF et réforme des rythmes scolaires notamment) nous n'avons cessé de maintenir un niveau d'autofinancement confortable. Notre objectif pour 2020, garantir à minima un montant équivalent à 10% des dépenses réelles de fonctionnement. Cet objectif nous permet de planifier chaque année un programme d'investissement ambitieux.

## Montant de la dette par habitant en 2019 :

Elle est le reflet de notre bonne gestion et se situe autour des 434 € par habitant et ne cesse de baisser d'année en année. Le ratio de désendettement de la commune se situe à 2 ans. Notre situation est donc des plus saines (Le pic de 2013 /2014 correspond au remboursement anticipé de 5 emprunts effectués ces années-là).



## Orientations budgétaires 2020 :

Face à ce contexte inédit les prévisions et objectifs budgétaires initiaux de la commune ont dû être modifiés en profondeur.

Afin de conserver d'une part des finances et des indicateurs aussi sains que possible, et de continuer d'autre part à proposer des services publics dans le respect des contraintes liées à la crise sanitaire, les orientations budgétaires pour 2020 devront répondre aux objectifs suivants :

- **Maitriser le niveau global des dépenses de fonctionnement** en redéfinissant les priorités face à la période critique que nous traversons.
- **Lutter contre la propagation du virus** en affectant des moyens supplémentaires pour assurer la sécurité de chacun notamment avec la rentrée scolaire 2020-2021.
- **Poursuivre malgré tout et développer l'accès au service public** pour la population conformément à notre engagement 2020-2026 (dématérialisation du courrier et des procédures internes, des moyens de paiement...).
- **Poursuivre la maîtrise et la rationalisation du coût des fluides**
- **Maintien du niveau des taux de taxe** des ménages (hors réforme de la fiscalité)
- **Contenir la chute des recettes** liée à l'arrêt de bons nombres de services publics (Crèche, Périscolaire, Centre aéré et billetterie Cadran).
- **Entreprendre un nouveau programme d'investissement** dédié à l'aménagement du territoire de la commune conformément aux engagements issus de notre projet 2020-2026.
- **Favoriser l'autofinancement** plutôt que recourir à l'emprunt et poursuivre notre action de désendettement.

## Notre nouveau cycle d'investissement :

Nous commençons aussi un nouveau cycle d'investissements avec pour référentiel notre Projet 2020-2026, suite à une concertation budgétaire à distance. Certaines demandes de subventions ont été votées avant l'été pour enclencher dès à présent les travaux ; elles permettront la création du Bikepark, la rénovation de classes de l'école maternelle et du sol du Gymnase, la création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) et d'un jardin potager & composteur collectif.



*Création d'un bike park en concertation avec les jeunes de la commune*



*Rénovation des classes de l'école maternelle*



*Création d'un jardin partagé à vocation pédagogique*



*Rénovation complète du sol du gymnase*

## La nouvelle saison culturelle et festive se profile entre promesses et incertitudes...

Il était temps... Après des semaines de confinement, une saison d'été soumise aux nouvelles règles sanitaires, il était temps... de penser à redonner toute sa place aux festivités et à la culture, de retrouver le goût de l'évasion et de la découverte autour des spectacles de la saison culturelle et festive 2020 - 2021.

L'équipe du Cadran à l'arrêt depuis le 15 mars a néanmoins continué à travailler sur cette rentrée qui sera quoi qu'il en soit inhabituelle, puisqu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons toujours pas dans quelles conditions nous pourrions vous accueillir dans la salle. Mais les artistes et les professionnels du spectacle qui ont beaucoup souffert de la crise du Covid méritent tout notre soutien en ces temps difficiles et rassurez-vous une rentrée culturelle sera bel et bien proposée.

Nous sommes impatients de vous proposer la nouvelle Saison Culturelle & Festive du Cadran. Entre les reports et les nouvelles propositions, aujourd'hui ce ne sont pas moins de 18 spectacles et événements festifs que vous allez découvrir, sans oublier nos petits bouts de choux avec 6 spectacles scolaires proposés en collaboration avec les différentes équipes enseignantes de nos 2 écoles et l'équipe de la crèche.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, une précision : cette année, une présentation de la saison sera faite lors de notre premier spectacle le samedi 26 Septembre.

Par la suite, la programmation se déclinera autour de soirées qui nous permettront de nous retrouver en famille, entre amis et de prendre du plaisir tous ensemble : humour, théâtre, concerts, comédie musicale, repas festif, cirque...

De multiples occasions pour être ensemble !

Cette année, Le Cadran mise sur nos talents régionaux : Cie La Naïve; Cie Cartoun Sardines Théâtre; Nelly. B; Cécile Batailler; Zize du Panier; Compagnie Croqueti; Cie Renard Bleu; Cie LunaSol, Safa Brothers Production; Collectif Artemnia... il nous a paru essentiel de soutenir la création locale en ces temps de crise.

Nous réitérons aussi pour la 3<sup>ème</sup> année notre participation à la BIAC (Biennale Internationale des Arts du Cirque) avec un «vrai» spectacle familial. Dans la même lignée, nous participerons de nouveau au festival intercommunautaire du Train Bleu en vous proposant un concert. Sans oublier, nos soirées festives toujours présentes (Beaujolais, Réveillon, Saint Patrick...) qui sont devenues pour beaucoup des rendez-vous incontournables.

Nous vous donnerons en temps utiles toutes les précisions sur la programmation, les différentes dates et les modalités de réservation et de billetterie.



**ANNE  
ROUMANOFF**  
TOUT VA BIEN !



### Samedi 26 Septembre à 20h30 : Soirée d'ouverture de la saison culturelle et festive

**ANGÈLE** de Marcel Pagnol, par la Cie Cartoun Sardines Théâtre - Gratuit sur réservations – places numérotées (les modalités de retrait des invitations vous seront communiquées ultérieurement).

Venez nombreux vivre la première représentation du Cadran depuis la Covid-19. Après un temps de présentation de la programmation 2020/2021, nous avons sélectionné, pour vous, «Angèle», un classique de Marcel Pagnol revisité par la Cie «Cartoun Sardines Théâtre».

Le texte est tiré du film de Pagnol. Le public assiste au texte joué et simultanément, au tournage évoqué, simulé, chorégraphié et inventé du film.



## C'est reparti pour les ateliers cuisine du Cadran

Devenus désormais un rendez-vous régulier et fort apprécié par les participants, les ateliers de cuisine du Cadran proposés par la Municipalité dans la salle de convivialité reprennent du service. Assistés par un cuisinier professionnel, les apprentis-cuisiniers vont pouvoir bénéficier de précieux conseils pour réussir un repas succulent d'autant qu'ils pourront repartir avec leurs différentes préparations. Rendez-vous le samedi 26 septembre au matin pour une thématique Cocktail salé et pain surprise. Au menu, Mini burger de saumon fumé (fabrication du pain buns), Tartare de thon aux senteurs d'Asie, Mini pain bagnat, Canapés de saison, Financiers salés de Marseille et une ou deux autres surprises selon le temps.

Tarif : 32 € par personne (attention places limitées).

Réservations au 04 42 44 88 88.



## Rendez-vous le 20 septembre pour le vide grenier d'automne



Nul doute que le vide grenier d'automne de la commune est très attendu puisque celui de printemps n'avait pas pu se tenir.

C'est pour cela, à la fois pour des raisons pratiques et pour permettre à un maximum d'entre vous de pouvoir y participer que nous avons décidé de le programmer au boulodrome municipal le dimanche 20 septembre de 9h à 17h.

Les conditions d'organisation seront bien entendu les plus respectueuses possibles d'un protocole sanitaire lié aux risques de propagation de la COVID 19.

Pour information, selon les autorités, les vide-greniers tombent sous le régime des marchés. Ainsi, nous exigerons des exposants et des visiteurs l'obligation du port du masque et des contrôles seront mis en place par la Police Municipale.

Nous vous remercions d'avance du respect de ces consignes.

Concernant les conditions de participation, le bulletin d'inscription est à votre disposition sur simple demande à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou en téléchargement sur le site de la Ville [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr).



## Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants sur la commune

La municipalité se mobilise chaque année pour souhaiter la bienvenue à ses nouveaux habitants et nous avons pris l'habitude de le faire au mois de mai. En raison de la crise sanitaire, ce sera cette fois à l'automne le samedi 26 septembre à partir de 10h30 en salle des Mariages de l'Hôtel de Ville. Les personnes nouvellement installées à Ensues la Redonne (soit depuis l'été 2019), sont donc conviées à rencontrer les élus du conseil municipal.

Cette matinée conviviale permet aux nouveaux venus de découvrir encore mieux les services dont ils peuvent bénéficier et cette rencontre sera aussi un temps d'échanges, selon les préoccupations de chacun.

Pour tous renseignements, le service communication est à votre écoute au 04 42 44 88 88.



## Marcelle THÉRY, vient de nous quitter !



«En ce samedi matin la triste nouvelle est tombée sur notre village, Marcelle, notre Marcelle à tous venait de nous quitter. Depuis on n'entend que des témoignages de ce que tu as été, ce que tu as défendu, ce que tu as donné, ce que tu as partagé : une BELLE personne, une JOLIE personne, un PILIER, un MONUMENT pour la vie du village, un CŒUR d'OR, généreuse, humaniste, bienveillante et qui savait tout faire. On peut le dire, du haut de tes 1m 54, tu étais une GRANDE dame !

Tu savais convaincre avec ton regard aux yeux bleus à la fois rieurs, malicieux et qui surtout en disaient long à eux seuls... tu n'avais pas besoin de parler... on ne pouvait pas te refuser ! Tu étais une battante dans de nombreux combats dans lesquels tu t'es impliquée sans compter tout au long de ta vie, dans les plus récents, celui de la lutte contre la Mucoviscidose, maladie qui t'a frappé de plein fouet avec le départ de ta fille Sylvie... tu n'as jamais ménagé tes efforts et a su passer la main pour que ce combat continue. Bien avant, avec ton époux Claude, vous avez partagé des combats aux côtés

du monde ouvrier et de la défense du Service Public, de l'éducation et de l'énergie.

Tu as été assidue dans l'aide aux plus démunis avec tes collègues du Secours Populaire, Marie-Claude, Arlette, Rosette... et des dizaines d'autres au fil des ans... mais aussi en accueillant des enfants et leur donnant ce qu'ils n'avaient pas ! Comment ne pas citer les vacances dans la maison de MOLINES dans ce magnifique coin d'Ardèche d'où tu n'hésitais pas à m'envoyer une petite carte tous les ans... Que de souvenirs quand je passais te voir pour avoir ton avis, obtenir un conseil, nous échangeons sans retenue alors que tu continuais à préparer le repas du midi...

il faut dire aussi que ta maison était un peu celle du «Bon Dieu» comme on dit...

Tu as défendu bec et ongles l'éducation populaire au travers du Foyer Rural, aux côtés de ton époux Claude, hélas parti trop tôt et avec qui tu as partagé de nombreuses actions culturelles et festives...

C'est avec Marcel, ton compagnon de route passionné de cinéma, que tu as continué plusieurs décennies ce combat.

Il était également impliqué au Foyer Rural, dont il était la vraie cheville ouvrière de cette salle.

Marcelle, tu étais tout simplement de tous les combats avec des valeurs, des convictions, avec un caractère bien affirmé pour les bonnes causes et dans une démarche de bénévolat total.

Marcelle, nous te disons, au nom de la municipalité, MERCI pour tout !

## Paul CARORINO, emporté par le coronavirus !

Paul était un amoureux du sport et surtout du ballon rond mais aussi un acteur reconnu dans le monde associatif. Il était connu de tous à Ensûes et particulièrement dans le monde du foot où il a œuvré pendant plus de 30 ans.

Combien de nouvelles familles ont confié leurs enfants au club local qu'il dirigeait de main de maître et sans compter son temps.

Il laisse en quelque sorte de nombreux jeunes «orphelins»... il était apprécié de tous ces jeunes, «les minots» qu'il a vu grandir au fil des ans.

D'un caractère calme, sympathique autant avec les jeunes



qu'avec les familles, il avait su se faire apprécier de tous tout en gardant une main de fer quant à la gestion et le relationnel avec les partenaires du monde du foot.

Il savait trouver les meilleures solutions dans les conflits que ce soit sur le terrain ou à la gestion du club.

Dans sa vie professionnelle il fut aussi d'une grande implication dans le monde de la manutention depuis 1965 et à la coopérative de manutention, la SOCOMA où tous témoignent de son charisme, de sa jovialité et de son humanisme. En effet c'est aux côtés de Charles Emile-Loo qu'il a fait ses armes au conseil d'administration dès juin 2015.

Il lui succèdera naturellement à la Présidence en Août 2016 en continuant le travail de cette société de manutention, jonglant entre activités vers la Corse et l'Algérie, monde dont il connaissait tous les arcanes. Lui qui avait permis et accompagné tant de victoires sur les terrains, ce dernier combat face à ce virus il n'a pu hélas le gagner et pourtant comme à son habitude il a lutté avec force jusqu'au bout.

C'est naturellement que la ville d'Ensûes la Redonne a décidé de donner son nom au stade municipal au cours d'une prochaine cérémonie où chacun pourra témoigner toute son affection à «Paulo».



# 2020-2026 : Le nouveau Conseil Municipal

*Avec près de 70 % les ensuennennes et les ensuennens ont confirmé leur confiance en «Michel ILLAC 2020-2026. Poursuivons Ensemble».*

Dimanche 15 mars, dès le premier tour, vous avez largement fait le choix de l'équipe qui va conduire la politique municipale pour les 6 prochaines années. Avec seulement deux listes en présence au premier tour, chose inédite à Ensues, les électrices et les électeurs ont donné une majorité confortable à la liste «Michel ILLAC 2020-2026 - Poursuivons Ensemble». Certes avec une participation n'atteignant que 52 %, les électeurs sont venus choisir entre la continuité d'une politique municipale avec des pratiques connues et appréciées et une nouvelle orientation politique. Dès le dépouillement des premiers bulletins la tendance était donnée dans les bureaux de vote, la liste de l'équipe sortante était nettement en tête dans tous les bureaux et en mairie où était installé le bureau centralisateur les chiffres s'inscrivaient au fur et à mesure.

Le public espacé dans la salle des mariages et dans le hall suite aux mesures de distanciation, commençait à se rassembler sur le parvis.

Le résultat ne faisait plus l'ombre d'un doute mais aucune indication officielle avant la centralisation des résultats de chaque bureau et l'arrivée des urnes.

Vers 20h30 le résultat final tombe : la liste «Michel ILLAC 2020-2026 - Poursuivons Ensemble» arrive en tête avec 68,46 % et 1697 voix, la liste «John LANNE - Provoquons l'Avenir» obtient 31,54 % et 782 voix soit une différence de plus de 900 Voix. Les chiffres sont annoncés officiellement par Michel ILLAC s'adressant à l'assistance depuis l'entrée de l'Hôtel de Ville. La nouvelle est accueillie avec des applaudissements nourris par plusieurs dizaines de citoyens après quelques mots de remerciements du maire «Je suis ému de ce résultat qui me mandate maire pour la troisième fois.

Cette victoire s'est construite autour de trois axes, un Bilan qui correspond à mes engagements, une Équipe qui a réussi le mariage entre l'expérience et le renouvellement avec de nouvelles énergies et notre nouveau Projet 2020-2026 qui est le fruit d'une réelle concertation».

John LANNE, tête de liste perdant qui assistait avec quelques colistiers à l'annonce des résultats se déclarait déçu tout en félicitant le maire.

Le parvis se vidait peu à peu, les mesures de distanciations empêchant toute manifestation conviviale.



**Michel ILLAC**  
**Maire**



**H el ene VARRE**  
**1 re Adjointe**  
 ducation - Enfance  
Jeunesse  
Affaires scolaires



**Marcel TURCHIULI**  
**2 me Adjoint**  
Travaux - Urbanisme  
Voirie



**Fabienne R EMANT DOLE**  
**3 me Adjointe**  
Actions Sociales - Logements  
et Logements Insalubres  
Seniors - Emploi - Sant 



**Mohamed B EHAIRI**  
**4 er Adjoint**  
Sports  
Vie associative



**Val rie SALLES**  
**5 me Adjointe**  
Culture - Festivit s  
C r monies



**S bastien ALARCON**  
**6 me Adjoint**  
Finances et Budgets  
Affaires g n rales  
D veloppement  conomique  
Commerces de proximit   
Artisanat



**Laetitia CL MENT  
ORTUNO**  
**7 me Adjointe**  
Environnement  
D veloppement Durable  
Am nagement du Territoire  
Eau et Assainissement



**Robert FHAL**  
**8 me Adjoint**  
S curit   
Correspondant d fense  
Ports, Littoral  
Transports



**Sabrina BENKENOUCHE**  
**Conseill re**  
Lecture Publique



**Thierry  
SOUMAHORO**  
**Conseiller**  
Transports  
C r monies patriotiques



**Karen DOSSETTO**  
**Conseill re**  
Petite enfance  
Festivit s



**Catherine KERVAJAN**  
**Conseill re**  
Finances  
Environnement



** ric OLIVE**  
**Conseiller**  
Patrimoine  
Am nagement du C ur  
de Village - Urbanisme



**Louise VINCENZI**  
**Conseill re**  
Sports  
Vie associative  
Festivit s

**COMMISSION N  1**  
 ducation, Enfance,  
Jeunesse et Affaires scolaires

**Pr sident :** H el ene VARRE  
**Membres :** Karen DOSSETTO - Sophie BILLECI - Christelle  
ROSSELLO - Laetitia CLEMENT-ORTUNO - Sylvie ASENJO  
-VANUCCINI - Claudine GUARY.

**COMMISSION N  2**  
Travaux, Urbanisme,  
Voirie

**Pr sident :** Marcel TURCHIULI  
**Membres :** Thierry SOUMAHORO - Ozkan KIZILDAG -  
Constant COUTSOURAS -  ric OLIVE - Christophe GLORIAN  
John LANNE.

**COMMISSION N  3**  
Action Sociale, Logement, Accessibilit ,  
Seniors, Emploi et Sant 

**Pr sident :** Fabienne REMANT-DOLE  
**Membres :** Sylvie ASENJO-VANUCCINI - Georges CLERC  
H el ene VARRE - Laetitia CLEMENT-ORTUNO - Thierry  
SOUMAHORO - Claudine GUARY.

**COMMISSION N  4**  
Sports  
et Vie associative

**Pr sident :** Mohamed BEHAIRI  
**Membres :** Louise VINCENZI - Maryline BRU-LIMOZIN  
Val rie SALLES - Robert FHAL - Marcel TURCHIULI -  
C dric RAFFIER.



**Jean-Noël ALLARD**

**Conseiller**

Développement économique  
Zone d'activités des Aiguilles  
Ports



**Marylin BRU-LIMOUSIN**

**Conseillère**

Sports - Vie associative  
Culture



**Christophe GLORIAN**

**Conseiller**

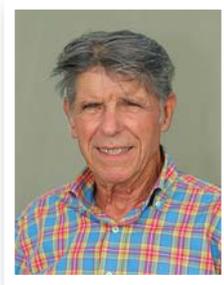
Environnement  
Écologie  
Urbanisme



**Christelle ROSSELLO**

**Conseillère**

Ports - Littoral - Plages



**Georges CLERC**

**Conseiller**

Social - Séniors



**Sophie BILLECI**

**Conseillère**

Jeunesse - Environnement  
Nouvelles technologies



**Oskan KIZILDAG**

**Conseiller**

Aménagement du territoire  
Urbanisme  
Commerces de proximité  
Sécurité des bâtiments publics



**Sylvie ASENJO**

**Conseillère**

Social - Éducation



**Constant COUTSOURAS**

**Conseiller**

Entretien et maintenance  
des bâtiments  
Espaces publics



**Conseiller**

## LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION



**John LANNE**

**Conseiller**



**Claudine GUARY**

**Conseillère**



**Cédric RAFFIER**

**Conseiller**



**Aurélie POTIER-DORCHY**

**Conseillère**

### COMMISSION N° 5

Culture, Festivités  
et Cérémonies

**Président** : Valérie SALLES

**Membres** : Sabrina BENKENOUCHE - Karen DOSSETTO  
Louise VINCENZI - Ozkan KIZILDAG - Maryline BRU-  
LIMOUSIN Cédric RAFFIER.

### COMMISSION N° 6

Finances, Budgets, Affaires Générales, Développement  
économique, Commerces de proximité et Artisanat

**Président** : Sébastien ALARCON

**Membres** : Valérie SALLES - Robert FHAL - Marcel TUR-  
CHIULI - Hélène VARRE - Laëtitia CLEMENT-ORTUNO -  
Fabienne REMANT-DOLE - Catherine KERVAJAN - Jean  
Noël ALLARD - Aurélie-POTIER-DORCHY.

### COMMISSION N° 7

Environnement, Développement Durable,  
Aménagement du Territoire, Eau et Assainissement

**Président** : Laëtitia CLEMENT-ORTUNO

**Membres** : Christophe GLORIAN - Sophie BILLECI -  
Catherine KERVAJAN - Maryline BRU-LIMOUSIN - Éric  
OLIVE - Aurélie-POTIER-DORCHY.

### COMMISSION N° 8

Sécurité, Correspondant défense,  
Ports, Littoral et Transports

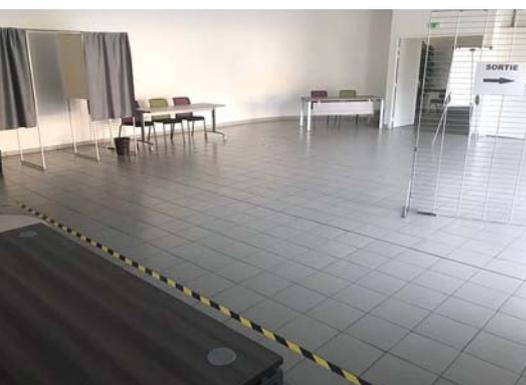
**Président** : Robert FHAL

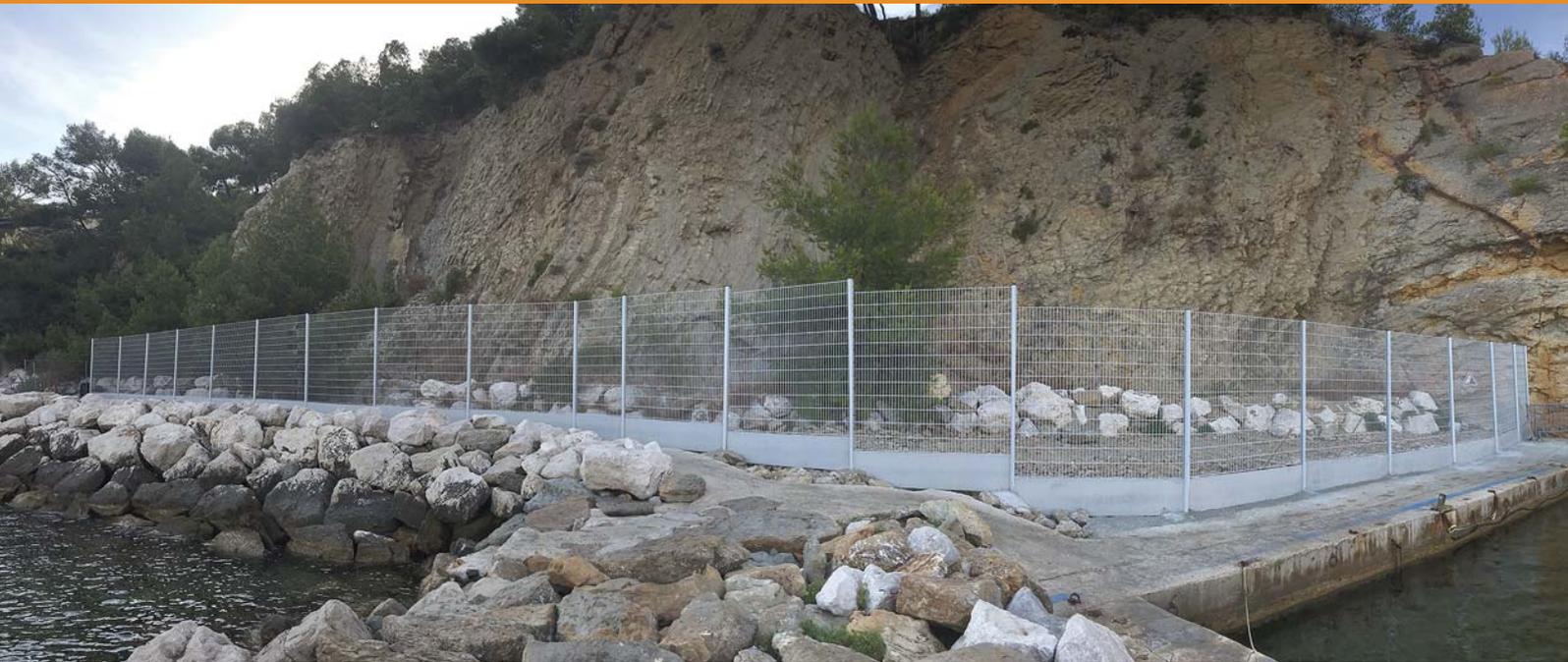
**Membres** : Christelle ROSSELLO - Ozkan KIZILDAG  
Constant COUTSOURAS - Jean Noël ALLARD - Thierry  
SOUMAHORO - John LANNE.

# Résultats des élections municipales du 15 mars 2020

Avec une participation de 51,87 % soit plus de 7 points que la moyenne nationale, Ensûès se situe dans la moyenne haute en terme de mobilisation citoyenne vu les circonstances particulières du scrutin liées à la crise sanitaire. Le résultat est par contre lui sans appel et permet à la nouvelle équipe municipale majoritaire d'aborder les six prochaines années dans la sérénité afin de décliner son programme pour l'amélioration des services à la population et le bien vivre ensemble pour tous les habitants de la commune.

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	TOTAL	%
Inscrits	1001	763	1110	1039	997	4910	100%
Votants	539	374	559	508	567	2547	51,87 % des inscrits
Blancs	13	4	9	5	6	37	1,45 % des inscrits
Nuls	6	9	8	3	5	31	1,22 % des inscrits
Exprimés	520	361	542	500	556	2479	97,33 % des inscrits
Abstention	462	389	551	531	430	2363	48,13 % des inscrits
<b>On voté pour :</b>							
Liste Michel ILLAC 2020-2026 Poursuivons ensemble	328	247	372	399	351	1697	68,46 % des exprimés
Liste John LANNE Provoquons l'avenir	192	114	170	101	205	782	31,54 % des exprimés
						<b>TOTAL</b>	100 % des exprimés
						<b>Taux de Participation par Bureau</b>	
						53,85 %	49,02 %
						50,36 %	48,89 %
						56,87 %	51,87 %





## La Falaise de la plage de FIGUIERES : mise en sécurité pour passage des piétons et amarrage des bateaux

En cet automne 2019 le constat était là, la falaise de Figuières à hauteur de la plage présentait des signes d'éboulements. Un arrêté de Péril Imminent a été pris dès le 03 octobre pour interdire l'accès aux abords des parties concernées suite aux conclusions des experts dépêchés sur les lieux par la métropole (Expert du Haut Comité Français pour la Défense civile/Risques majeurs) et des panneaux d'interdictions d'accès ont été positionnés avec l'affichage de l'arrêté par la commune.

Des travaux de purge et d'évacuation des blocs rocheux ont été assurés par deux fois par une entreprise spécialisée avec l'aide de spécialistes "cordistes" en tout début novembre et les experts en charge du dossier ont alors donné leur verdict : maintien de l'état de péril et surveillance régulière des lieux. La commune a tenu à ce que la situation soit surveillée y compris pendant la période de confinement. C'est ce qui a été fait jusqu'à mi-juillet et a permis aux experts de constater une situation stable et ils ont alors préconisés des travaux de protection par la pose d'une clôture à distance de la falaise pour protection et permettre de rendre possible le cheminement pour accéder à la plage. En effet l'accès à la plage depuis Figuières était impossible selon l'arrêté de péril.

Lors de la réunion de démarrage des travaux en présence des experts de la Métropole, des représentants de la SN, des élus et de l'entreprise en cette fin juillet, il a été présenté la barrière de sécurité de 3 m de hauteur; les experts ont entendu la commune, le matériel ayant spécialement été fabriqué selon leurs recommandations. En effet, cette barrière recouverte d'une peinture émaillée de couleur blanc-gris cuite au four lui permettra de résister à l'ambiance saline du lieu mais également de s'intégrer au mieux dans ce milieu naturel.

À ce jour l'arrêté a pu évoluer pour permettre le cheminement donnant l'accès à la plage et l'amarrage des 5 à 6 bateaux dans ce secteur et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> Septembre.

Bien entendu la prochaine phase est déjà en cours, il s'agira de faire protéger la falaise de façon permanente au moyen de filets métalliques appropriés par une entreprise spécialisée et à la charge du propriétaire.

En attendant, la surveillance reste permanente par les experts dans l'attente d'une prochaine rencontre avec le propriétaire putatif de la falaise.

Donc... à suivre !!

## Déchèterie : des travaux qui étaient attendus

Il était difficile de quitter la plateforme de tri sans manœuvre et encore plus compliqué avec une remorque. Cette situation vient d'être réglée avec des travaux de voiries et le changement du sens de sortie. Il restera à revoir l'accès en entrée de la plateforme, c'est une demande forte que nous irons porter à la nouvelle gouvernance du Conseil de Territoire et de la métropole. Rappelons que la déchèterie est ouverte tous les jours sauf jours fériés de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (17h30 l'été) du lundi au samedi et le dimanche matin de 9h à 12h.



## Dépôts sauvages, ça suffit ! Des actions engagées...



Ce n'est pas nouveau, mais cela s'est dégradé ces dernières années et a empiré ces derniers mois.

Ce phénomène d'incivilité touche hélas toutes les communes de l'hexagone dont celles de la côte bleue, c'est un véritable fléau et un combat de quotidien des maires. Au-delà du constat et de la colère des maires qui ne sont pas accompagnés par l'État sur ce sujet, c'est le début du lancement de nouvelles actions d'enlèvement sur le territoire

de la commune.

Il nécessite des mesures sur plusieurs échelles, ici c'est l'entrée de la CB 110 qui est dégagée avec le concours de la Métropole dans le cadre de Natura 2000.

Après une visite des lieux avec l'ONF, le Conservatoire du Littoral, la Métropole et la municipalité représentée par l'adjointe au Développement Durable sur le terrain les décisions ont été prises rapidement pour dégager l'accès des pompiers.

Les dépôts sauvages qui obstruaient l'entrée de la piste DFCI ont été enlevés pour mise en décharge adaptée. Pour les dépôts sur le vallon de Valtrède des actions partagées sont en cours pour protéger le secteur contre ce fléau. La vente d'un chemin rural qui est en cours, entre la carrière L'HOIST et la voie rapide permettra de nettoyer le site, de le rendre hermétique (Sauf pour les secours) et d'installer de la vidéo surveillance. Des actions suivront pour les autres secteurs impactés.

Des actions de création de merlons et de pose de blocs GBA (Glissière Béton Armé) avec le concours du département sont en cours de discussion afin de rendre inaccessible la décharge par bennage tout au long des délaissés de voirie.

## Travaux de mise en Sécurité du site de BONDIL



C'est l'aboutissement d'une longue démarche et de notre insistance auprès des services de l'État qui se concrétise aujourd'hui. L'ADEME (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie) a été missionnée par les services de l'état en vue de la dépollution du site «La Plaine».

Cela fait suite à un arrêté portant exécution de travaux d'office par l'ADEME pour le site de l'ancienne décharge BONDIL, arrêté autorisé par madame la Ministre de l'Environnement, du développement durable et de l'énergie. Cet arrêté autorise l'occupation temporaire des parcelles de terrain concernées pour l'exécution de travaux.

C'est lors d'une visite de terrain en ce 26 Février en présence des services de l'État, du propriétaire Fabrice BONDIL et les représentants de 3 Bureaux d'étude qui vont être consultés pour cette 1<sup>ère</sup> phase que le lieu a été présenté aux participants.

L'arrête stipule :

- Les divers niveaux d'étude de vulnérabilité, d'impact sur l'environnement des divers bassins

et les scénarios possibles de gestion des déchets

- L'autorisation de procéder aux travaux pour une durée de 20 mois.

Ce fut l'occasion pour notre commune de rappeler notre proposition de réaliser sur ce site une ferme photovoltaïque comme cela peut se faire ailleurs dans le département.

La commission nationale des sites devra détourner ce secteur du massif classé... ce sera notre prochain combat après la mise en sécurité et la dépollution qui s'en suivra.

### Ensuès Propre – Mer et colline : participez au grand nettoyage de la commune !

La manifestation Calanques Propres n'ayant pas pu se tenir au printemps, nous vous proposons de participer à une grande matinée éco-citoyenne de nettoyage le samedi 19 Septembre. Il s'agira de procéder au ramassage des déchets abandonnés inconsidérément sur notre littoral, sur nos chemins et dans nos collines et de les évacuer dans le respect du tri. Pour cela, rendez-vous à 9 heures sur le site de votre choix ou le plus proche de chez vous : le boudrome, le parking de l'école maternelle, le parvis de

l'Hôtel de Ville, l'entrée de Chantegrive, le bout du chemin des Bourgailles, le port de la Madrague de Gignac, le port de la Redonne, le port de Figuières et le port de Grand Méjean. Un petit déjeuner sera offert aux participants et du matériel de ramassage leur sera distribué (gants, pinces, sacs...). Les équipes seront formées sur place. Les enfants accompagnés peuvent bien entendu participer. Tous les détails vous seront communiqués sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr) et pour tous renseignements : 04 42 44 88 88.

## STOP au stationnement anarchique !



C'est une problématique à laquelle sont confrontées toutes les collectivités, mais de plus en plus développée ces dernières années. Entre celles et ceux qui invoquent des places insuffisantes, celles et ceux qui transforment leur garage ou leur places privatives en autre utilisation mais aussi le manque de transports collectifs pour diminuer le nombre de voitures par famille, c'est un tout !

Voitures à cheval sur les trottoirs, voitures en double file, voitures sur une place PMR, voitures «ventouses», voiture gênant la desserte des OM ou du tri sélectif, voitures sur espaces verts... et la liste n'est pas exhaustive... c'est devenu un sport national, même si, heureusement, nombreux sont celles et ceux qui ne le pratiquent pas !

Alors, comment y remédier ? Entre pédagogie pour faire changer les habitudes, créations de places, organisation du stationnement existant (marquage, signalisation, zones bleues, mobilier urbain...), tolérance, sanctions (mise en fourrière et verbalisations), la solution n'est pas simple mais on a là tous les ingrédients.

C'est un engagement ferme de notre équipe qui va se mettre en place rapidement (créations de places, aménagements voirie, signalisation adaptée...).

Nous vous invitons donc à respecter les règles essentielles afin de ne pas être en infraction et verbalisable.

## Un véhicule Poste de Commandement de Colonne pour notre secteur



C'est le Colonel Jean-Luc Beccari, Directeur départemental Adjoint du SDIS 13, qui a présenté ce nouveau véhicule le 15 Juin. Aux côtés de Richard Maillé, Président du Conseil d'Administration du SDIS, Valérie Guarino, conseillère départementale, Stéphane Rodière, chef du CBE, et l'ensemble des pompiers de garde, le maire, Michel Illac, membre du Conseil d'Administration du SDIS a pu apprécier la qualité exceptionnelle de cet outil.

Les divers équipements dont il est pourvu sont à la pointe de la technologie et lui donnent une grande fonctionnalité en opérationnel au service des soldats du feu et des autorités.

Jusqu'à 10 personnes peuvent travailler dans cet espace et prendre les bonnes décisions devant une situation délicate, une aide précieuse pour le DOS (Directeur des Opérations de Secours) qui est la mission du Maire de la commune et le COS (Commandant des Opérations de Secours).

Ce véhicule affecté au groupement Ouest vient rejoindre les 4 autres sur le département. Merci au département de donner de si beaux moyens pour contribuer à assurer la protection des citoyens et la protection de nos territoires.

Merci à tous nos sapeurs-pompiers qui sont engagés dans cette lutte au quotidien comme on a pu le vivre avec le récent incendie de Martigues en ce début Août.

## Nouvelles évolutions pour notre dispositif de sécurité estival



En matière de sécurité, notamment dans les calanques, c'est un été particulier qu'il nous a été donné de vivre cette année avec les effets du déconfinement et une affluence touristique importante à l'échelle de notre région liée à l'impossibilité pour beaucoup de voyager à l'international.

C'est ainsi que d'importantes décisions ont été prises au début de l'été par la Municipalité à l'écoute de riverains dont l'exaspération face à cette situation nous est apparue légitime. Ainsi, après avoir reçu une délégation de calanquais le 7 juillet (en présence des représentants du CIQ et de la société nautique de la Redonne), puis après un échange avec des riverains devant l'hôtel de Ville le 10 juillet avant un conseil municipal, les élus de la majorité municipale ont étudié la possibilité d'étendre le dispositif des barrages en semaine. Après avoir obtenu l'accord de la Préfecture, en concertation avec les services de Gendarmerie, et bien entendu à l'issue d'un travail sur l'analyse de la situation et le financement du dispositif, il a été décidé d'étendre les contrôles d'accès les jours de semaine de 14h à 19h.

Un bilan de cette adaptation sera assurément réalisé et mis en débat lors de la prochaine réunion sécurité post été afin de se projeter dès maintenant sur l'été prochain.

## Rendez-vous dimanche 13 septembre pour le forum des associations



Une fois passée la rentrée scolaire, les associations de la commune vont pouvoir démarrer leurs programmes d'activités. Elles vous donnent donc rendez-vous pour le Forum des associations le dimanche 13 septembre de 9h à 13h au boulodrome municipal, contrairement aux années précédentes où la manifestation se déroulait au Cadran. La Municipalité a décidé de vous proposer ce temps d'échanges et de rencontres en plein

air et des consignes sanitaires liées au COVID vous seront précisées en amont de la date et sur place.

Chacun pourra découvrir la large palette d'activités que propose notre dynamique tissu associatif pour pouvoir répondre aux goûts, aux aspirations et au budget de chacun. L'évènement permettra la participation de plus d'une quarantaine d'associations dans tous les domaines : la culture, l'animation, les

loisirs, le cadre de vie, la santé, la solidarité, la vie sociale, la jeunesse, le sport... Sous réserve de respect d'un protocole sanitaire, des animations extérieures avec des démonstrations de danse, de Gymnastique, de Judo, de cirque ou de kick boxing vous seront proposées. Par ailleurs, la traditionnelle fête des bénévoles se tiendra dans la foulée du forum le même jour pour des raisons pratiques. Pour rappel, cette initiative reste aussi un moment important durant lequel la Municipalité réunit les responsables associatifs pour un moment convivial afin de rendre hommage au bénévolat et à tous ceux qui œuvrent au quotidien pour participer au bien vivre ensemble qui nous est cher à Ensues la Redonne.



## Stage multisports du 13 au 23 octobre



Cette initiative est devenue un rendez-vous incontournable chaque automne sur notre commune pour le plus grand bonheur des enfants et des familles. Elle repose sur une volonté partagée entre le service municipal des Sports et de la Vie Associative et plusieurs associations sportives de la commune. Cette année, nouvelle édition de ce stage proposé par le Judo Jujitsu Côte Bleue, le club de Hand-ball, l'association Impact, et Gym Ensues en partenariat avec la Municipalité. Chaque activité proposée est encadrée par des animateurs diplômés. Une séance de cinéma est offerte aux participants et à leur famille le mercredi 21 octobre dans la salle du Cadran.

Les activités se déroulent au complexe sportif Adrien Ricaud. Renseignements et inscription au moment du forum des associations ou sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr).

## Une fête de la rentrée au boulodrome pour les familles



La fin de l'année scolaire ayant été fortement perturbée et la traditionnelle fête des écoles proposée aux parents avant les grandes vacances n'ayant pas pu se tenir, l'association des parents d'élèves l'APEER propose cette année aux enfants et aux parents de fêter la rentrée le samedi 5 septembre à partir de 16h30 au boulodrome. Plusieurs jeux et animations seront proposés gratuitement aux enfants : structures gonflables, pêche aux canards, maquillage, tatouage et bien d'autres encore. La paella sera préparée par le comité des fêtes pour le repas du soir (sur réservation) et une buvette sera ouverte (boissons, petite restauration). Bien entendu, tout sera mis en place pour assurer le respect maximal des gestes barrières durant la manifestation.

*Pour la réservation de la paella et toute question, vous pouvez joindre l'APEER au 06 61 13 35 69 ou par mail [apeer.asso@laposte.net](mailto:apeer.asso@laposte.net).*



## Marc Dezeuze : bravo champion !

Dans ce numéro, nous souhaitons féliciter l'un des habitants de la commune qui brille depuis de nombreuses années en



tant que sportif de haut niveau dans le domaine du judo et du Jiu-Jitsu Brésilien (JJB), deux arts martiaux et sports de combat assez proches. En effet, depuis 2017, Marc Dezeuze participe chaque année aux championnats d'Europe et du Monde de judo vétérans. Au mois de juillet 2019, il a terminé 5<sup>ème</sup> du Championnat d'Europe de Judo vétérans, à Gran Canaria (Espagne).

Il a déjà obtenu 6 titres européens et 3 titres mondiaux, dans la fédération majeure (IBJJF), en catégorie Master 5, poids moyen, d'une part et en toutes catégories de poids confondues, d'autre part. Il est, à ce jour, numéro un mondial au classement IBJJF de sa catégorie.

Nous lui souhaitons toute la réussite dans ses prochains objectifs et n'hésitez pas à le suivre et à l'encourager sur sa page facebook.

## Hommage à Charles Aznavour par le Foyer Rural

Un concert hommage à Charles Aznavour est proposé le samedi 3 octobre à 18h par l'association du Foyer Rural.

Il se déroulera dans la salle polyvalente. Sur scène, Jean-Marc Dermesropian, chanteur marseillais passionné de variété française, professeur de guitare depuis 1980, rendra un hommage rempli d'humilité à l'un des auteurs-compositeurs interprètes le plus créatif de son temps. De «La Bohème» à «Je m'voyais déjà» en passant par «Non, je n'ai rien oublié», plus d'une vingtaine de merveilleuses chansons enregistrées par le grand Charles.

Jean-Marc Dermesropian manie à la perfection le répertoire de la chanson française depuis Brassens à Brel en passant par Ferrat et Perret. Il a déjà enregistré non moins de 8 CD au cours de sa carrière. Il sera accompagné au piano par l'auteur-compositeur interprète Jean-Sébastien Bressy dont le talent est unanimement reconnu dans la France entière et qui s'est déjà produit plusieurs fois à Ensuès-la Redonne.

*Tarif : 10 € - Réservations : 06 31 91 20 68 ou 04 42 45 76 53*



## La plage de la Dugue rénovée à temps pour l'été



Seule petite plage de sable de la commune la «plage de la Dugue» ou «plage des dauphins» méritait une attention particulière ! Pour rappel c'est après une large concertation des riverains et de toute la population que les travaux ont été définis. Cet aménagement a permis aux utilisateurs de passer un très bel été grâce à l'installation de toilettes publiques en amont, un cheminement piétonnier d'accès rénové et végétalisé, de nouveaux escaliers d'accès et d'une banquette de bord de plage entièrement refaite pour le plus grand bonheur des baigneurs.

À noter que la suppression de la mise à l'eau devenue obsolète a généré la création d'escaliers et il n'a pas été possible techniquement de réaliser une accessibilité PMR. Précisons que ces escaliers qui ont reçu l'aval des services de l'état (DDTM) font l'objet d'un AOT (Autorisation d'Occupation du Territoire) et d'un loyer payé à ce titre à hauteur de 300€ par an par la commune à l'état. Le projet a été financé avec l'aide du Département dans le cadre du dispositif des travaux de proximité.

## 1<sup>ère</sup> phase des travaux du cimetière ancien au village

C'est la première phase qui a été réalisée en ce début d'année, la partie située à l'Est (deuxième agrandissement) côté nouveaux logements. Les allées ont été entièrement retravaillées avec la réfection du fond de forme, la reprise des caniveaux, la pose de géotextile et la remise de graviers de finition. Un beau résultat de l'avis des propriétaires de caveaux. Des devis sont en cours pour continuer par la rénovation des deux autres parties qui s'avèrent plus délicates au vu de l'état de certaines tombes.



## Lifting complet également pour le port de Petit Méjean



Dans le cadre de travaux d'embellissement des calanques, la Ville d'Ensuès la Redonne a réalisé ces dernières semaines la réhabilitation du port de Petit Méjean avec la réfection de la mise à l'eau et des abords du quai, ainsi que le traitement paysager et sécuritaire de la séparation avec la route. L'emplacement a été réaménagé avec de nouveaux accès et une refonte des espaces verts. Le projet a été financé avec l'aide du Département dans le cadre du dispositif des travaux de proximité.

## L'accès à la baignade sécurisée à Grand Méjean



C'était une demande forte des habitants de la calanque formulée notamment dans le cadre des diverses rencontres de quartier avec les élus de la Municipalité et c'est désormais chose faite depuis le début de cet été. Des rampes d'accès à la mer pour les baigneurs ont été posées des deux côtés des digues de la calanque de Grand Méjean permettant de réduire considérablement les risques de glissade et autres petits bobos.

## Les travaux de la ZAC des AIGUILLES ont démarré !



Une réunion a permis aux représentants du Groupe BARJANE (aménageur de cette ZAC), aux Maires de Gignac et d'Ensuès et leurs DGS et aux représentants de la

Métropole de plancher sur l'organisation des premiers travaux concernant l'accès et la desserte de la ZAC. Il s'agit donc de la création du giratoire sur la RD48 a et la requali-

fication du chemin Carraire qui relie le rond-point à l'extrémité du secteur en limite de l'A55.

Pour les travaux du Giratoire RD48a point d'entrée de la ZAC, le choix des entreprises est en cours de notification, l'installation du chantier est en cours et démarrage des travaux est programmé à la mi-septembre 2020 pour une durée de 6 mois. Il s'agit de créer un giratoire d'une largeur de 46 m, traité en enrobé et comprenant pistes cyclables, chemin piétonnier et deux abris bus.

Pour les travaux du chemin de la Carraire qui desservira la ZAC, le choix des entreprises se fera en septembre, l'installation du chantier en novembre et le démarrage des travaux est programmé en décembre 2020 pour une durée de 8 mois. Il s'agit d'aménager cette voie métropolitaine d'une longueur de 560 m en enrobé qui sera dégroupée en une chaussée de 7 m de large, une voie verte/douce de 3 m et un îlot Espace vert de 1,6 m.

En ce qui concerne la création de l'échangeur autoroutier de l'A55 vers la RD9, un calendrier de travaux vous sera prochainement communiqué.

## Un dépose minute bien pratique pour l'Hôtel de Ville

Dans le but de faciliter vos démarches administratives et de renforcer l'accessibilité des usagers du service public à l'Hôtel de Ville, un dispositif de dépose-minute constitué de 2 places de stationnement est désormais en service au niveau du parvis de la Mairie.

Vous pouvez y stationner votre véhicule à condition de respecter la durée maximum de 10 minutes.

Nous vous remercions par avance de l'utiliser à bon escient et de respecter cette durée dans le cadre de votre visite.



## Démarrage des travaux pour l'aménagement du chemin du Val de Ricard



Le quartier du Val de Ricard va enfin pouvoir bénéficier de cet aménagement routier qui permettra de sécuriser et d'harmoniser la circulation en entrée et sortie du lotissement et de créer une voie de bouclage pour l'accès aux habitations environnantes, y compris les constructions nouvelles.

Au final, ces travaux réalisés par les services de la Métropole dans le cadre du PUP consiste en un aménagement d'un carrefour avec équipement de feux routiers, le traitement du pluvial aussi bien sur la route départementale que sur le chemin d'accès, l'enfouissement des lignes électriques et télécoms et bien entendu le traitement de la voirie et des raccordements des parcelles aux réseaux...

Ces travaux devraient être terminés courant 1<sup>er</sup> trimestre 2021

# Comptes rendus du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal et sur le site Internet de la Ville [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr).

## Conseil du 23 mai

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

### Mise en place de commissions municipales facultatives

(Rapport Michel ILLAC)

### Règlement intérieur du conseil municipal.

(Rapport Michel ILLAC)

Pour 25 Abstention 4 Contre 0

### Indemnités des élus.

(Rapport Sébastien ALARCON)

Pour 25 Abstention 0 Contre 4

### Syndicat mixte du parc marin de la Côte bleue (SMPMCB)

– Désignation des délégués au comité.

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

### Désignation du correspondant défense.

(Rapport Frédéric OUNANIAN)

À l'unanimité

### Conseils portuaires de la Métropole Aix Marseille Provence et du Conseil Départemental des Bouches du Rhône - Désignation des représentants.

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

### Désignation des membres de la commission de contrôle de la régularité de la liste électorale.

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

### Commission d'appel d'offres (CAO) – Élection des membres.

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Élection des membres élus au Conseil d'Administration.

(Rapport Fabienne REMANT DOLE)

À l'unanimité

### Désignation de représentants aux comités de suivi institutionnel de LHOIST, des carrières Jean LEFEVRE, de BIOTECHNA et de Natura 2000 et du conseil d'administration de l'ALEC.

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

### Désignation des membres de la commission communal des impôts directs.

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

### Protocole pour la mise en place et la gestion d'un centre médical COVID intercommunal.

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

### Actualisation du tableau des effectifs : création d'un poste.

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

### Engagement d'une procédure de déclassement et de cession d'un chemin rural.

(Rapport Frédéric OUNANIAN)

À l'unanimité

### Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif de l'Aide aux travaux de proximité 2020.

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

### Demande de subvention au CD13 au titre des aides au développement de la Provence numérique - Équipement de l'école maternelle.

(Rapport Hélène VARRE)

À l'unanimité

### Demande de subvention au CD13 au titre des aides aux équipements pour la sécurité publique.

(Rapport Frédéric OUNANIAN)

À l'unanimité

### Tarifs Publics 2020 – Création d'un tarif public droit de place COVID.

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

### Rapport d'orientation budgétaire 2020 (ROB).

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

## Conseil du 8 juillet

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

### Compte administratif 2019.

(Rapport Sébastien ALARCON)

Pour 25 Abstention 4 Contre 0

### Approbation du compte de la gestion 2019 dressé par le comptable public.

(Rapport Sébastien ALARCON)

Pour 25 Abstention 4 Contre 0

### Affectation des résultats 2019.

(Rapport Sébastien ALARCON)

Pour 25 Abstention 4 Contre 0

## Conseil du 8 juillet (suite)

### Budget primitif 2020.

(Rapport Sébastien ALARCON)

Le Budget Primitif 2020 étant voté ligne par ligne, nous vous invitons à consulter le détail des votes par affichage municipal à l'Hôtel de Ville ou en téléchargeant le compte rendu complet de ce conseil municipal sur le site Internet de la ville [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr).

### Attribution d'une subvention au C.C.A.S. - Exercice 2020.

(Rapport Fabienne REMANT DOLE)

À l'unanimité

### Taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2020.

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

### Dépenses imputées au compte «6232 – Fêtes & Cérémonies»

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

### Frais de représentation du Maire.

(Rapport Frédéric OUNANIAN)

Pour 19 Abstention 5 Contre 5

#### Indemnité pour frais de représentation du maire

Elle a pour objet de couvrir les dépenses engagées par le maire et lui seul à l'occasion de ses fonctions et dans l'intérêt de la commune. (Art L 2123-19 du CGCT).

Les justificatifs doivent être conservés pour prouver le lien entre la dépense et le mandat à l'autorité (Trésorier Payeur, CRC...). Sachez que les frais réellement dépensés ont toujours été bien au-dessus du montant perçu, je communiquerai en toute transparence. Pour la taille de notre commune elle peut aller jusqu'à 9000 € annuel soit 750 € par mois. À Ensues la Redonne le conseil municipal a voté un montant de 6000 € soit 500 € par mois. (8 centimes d'euros par habitant...). Cette indemnité vient compenser tous les frais (déplacements, participation à des événements, participation à des congrès, réceptions, frais de repas, frais vestimentaires.... D'autres communes font le choix de doter le maire d'un véhicule de service (voire de fonction) et de rembourser tous ses autres frais par mandat, ce qui au final va bien au-delà de l'indemnité pour frais de représentation.

### Attribution de subventions aux associations –

#### 1<sup>ère</sup> répartition.

(Rapport Mohamed BEHAIRI)

À l'unanimité

### Convention «Provence en scène» avec le Conseil Départemental : année 2020 / 2021.

(Rapport Valérie SALLES)

À l'unanimité

### Droit à la formation des Élus.

(Rapport Michel ILLAC)

Pour 25 Abstention 4 Contre 0

### Désignation du représentant CNAS.

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

## Conseil du 10 juillet

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

### Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Les résultats des votes sont les suivants :

13 délégués obtenus pour la liste Michel ILLAC

2 délégués obtenus pour la liste John LANNE

5 suppléants obtenus pour la liste Michel ILLAC

0 suppléant obtenu pour la liste John LANNE

## Conseil du 20 août

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

### Maintien d'un adjoint dans ses fonctions.

(Rapport Michel ILLAC)

Pour 5 Abstention 0 Contre 24

### Fixation du nombre d'adjoints.

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

### Détermination du rang des adjoints, élection d'un nouvel adjoint et modification du tableau du conseil municipal.

(Rapport Michel ILLAC)

Pour 24 Abstention 0 Contre 5

### Adaptation de la composition des commissions municipales et mise à jour du règlement intérieur du conseil municipal.

(Rapport Michel ILLAC)

Détail des votes à consulter dans le compte-rendu sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

### Conseils portuaires de la Métropole Aix Marseille Provence et du Conseil Départemental des Bouches du Rhône - Désignation des représentants.

(Rapport Michel ILLAC)

Pour 24 Abstention 5 Contre 0

### Désignation de représentants aux comités de suivi institutionnel de LHOIST, des carrières Jean LEFEVRE, de BIOTECHNA et de Natura 2000 et du conseil d'administration de l'ALEC.

(Rapport Michel ILLAC)

Pour 24 Abstention 5 Contre 0

### Décision budgétaire modificative n°1.

(Rapport Sébastien ALARCON)

Détail des votes à consulter dans le compte-rendu sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

## Conseil du 20 août (suite)

### Indemnités des élus.

(Rapport Sébastien ALARCON)

Pour 24 Abstention 1 Contre 4

#### Le régime indemnitaire des élus

Les indemnités perçues par les élus correspondent à un barème lié à la taille de la commune, pour Ensues, catégorie de 3500 à moins de 10 000 habitants, sont indemnisés, le maire et les adjoints ou conseillers qui ont reçu délégation.

Le maire doit percevoir l'indemnité maximale (Art L.2123-20-1 du CGCT), toutefois à Ensues le maire a choisi de répartir une partie de cette indemnité aux autres élus et notamment à tous les conseillers avec délégation.

C'est ainsi que l'indemnité mensuelle du maire n'est pas de 2139 €, mais de 1905 € bruts (1371 € net), celle des adjoints 573 € brut (496 € net) et celle des conseillers ayant une délégation 165 € brut (...net). Le maire est donc en dessous de 234 € de l'indemnité qui devrait lui revenir. Cette indemnité ne correspond pas à un salaire pour un travail réalisé, les élus sont des bénévoles.

### Participation financière versée à UNICIL afin de réaliser un logement social et acquisition d'un local commercial.

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

#### Petite mise au point sur les changements de délégations et répartitions entre élus depuis ce début de mandat.

Les délégations qui avaient été attribuées au 1<sup>er</sup> Adjoint, Frédéric Ounanian, lui ont été rapportées le 17 Juillet et en application du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), le Conseil Municipal du 20 Août a voté contre son maintien sur le poste d'adjoint (24 voix contre et 5 pour).

Sans en rajouter inutilement sur cette triste issue devenue nécessaire, il reste important de préciser que cette décision prise collectivement par tous les élus en groupe majoritaire fait suite à des mois de désaccords du 1<sup>er</sup> adjoint avec les équipes municipales. Comme déclaré clairement par le maire lors du conseil municipal «Aujourd'hui votre comportement en public, votre attitude envers l'équipe, mais aussi vis-à-vis des engagements pris n'est pas de nature à assurer la «Bonne marche de l'administration communale».

Entre l'exigence d'obtenir une indemnité supérieure de 300 € aux autres adjoints, (dès début janvier), au nom de son besoin de reconnaissance, puis l'annonce de mettre un terme à son mandat (Groupe Majoritaire du 03 juin) suivie de la politique de la chaise vide, (Situation déjà vécue à plusieurs reprises dans le précédent mandat) mais aussi des interventions publiques à contrario du travail en cours du groupe majoritaire auquel il a participé et enfin son refus d'échange. Oui le 1<sup>er</sup> Adjoint s'est ainsi désolidarisé de l'équipe et ce n'est pas le maire qui l'a écarté comme il voudrait le laisser croire.

En fait il a cherché sa porte de sortie après cette période de confinement. Chacun comprendra qu'il était impossible de continuer et que ce n'est pas une «simple histoire» avec son maire, néanmoins ami, mais une scission avec tout un groupe, celui de 24 élus qui vont continuer sans lui à réaliser un beau projet pour la population qui leur en a donné mandat, la décision a été prise collectivement par l'ensemble des élus en groupe majoritaire.

Voilà, une mauvaise page de l'histoire de la gestion de la commune qui se tourne mais de nombreuses autres belles pages qui vont s'écrire et c'est bien là l'essentiel.

## La ligne SNCF de la Côte Bleue suspendue pour d'importants travaux



SNCF Réseau va réaliser d'importants travaux de modernisation sur la ligne de la Côte Bleue, avec une fermeture totale de la ligne du 31 août 2020 au 25 avril 2021. Aucun train de voyageurs ne circulera sur l'axe Marseille-Miramas via Port-de-Bouc durant cette période. Des travaux préparatoires ont d'ailleurs débuté dès le 18 mai dernier sans impact sur les circulations ferroviaires.

Les travaux consistent en la modernisation de la section de ligne l'Estaque - Martigues avec un renouvellement complet de plus de 22 km de voie entre la gare de Carry-le-Rouet et la gare de l'Estaque. Pour ce qui est de notre commune, sont concernés sur le remblai des Eaux-Salées (Carry-le-Rouet), le réaménagement de la partie hydraulique du remblai qui est affecté par un mouvement de plateforme.

Durant cette période, la Région et la Métropole proposent aux voyageurs des bus de substitution avec des arrêts Redonne, Mairie et Val de Ricard notamment. Vous trouverez les grilles horaires de cette substitution routière liée aux travaux sur le site de la ville [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr).

## La POSTE... tous les compteurs sont au rouge !!

Nous n'en finissons pas de subir les désagréments liés aux nouvelles orientations de ce Service Public. Fermetures intempestives, très peu de réouverture après le confinement, livraisons de colis et de lettres recommandées difficiles, Distributeur Automatique de Billets non approvisionné... C'est une colère légitime des citoyens dont nous nous faisons le relais auprès des services postaux que ce soit auprès de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT) ou auprès des responsables de secteur tous services confondus.

Hélas, force est de constater que chaque service depuis la distribution du courrier jusqu'aux guichets est confronté aux dégâts liés à l'évolution de cette «feu» grande entreprise publique qui subit de plein fouet les choix de stratégie. C'est d'ailleurs ce qui a été entériné lors du dernier contrat signé le 02 Février pour la période 2020-2022 entre l'État, l'AMF (Association des Maires de France) et la Poste ! Entre l'obligation de maintien d'un réseau de 17 000 points de contacts en France, (inscrite dans la loi) et le contexte de plus en plus tendu avec la baisse tendancielle du courrier et la concurrence accrue sur les colis... le Service Public est mis à mal ! Nous venons de faire une nouvelle saisine de la CDPPT !

# Agenda

**ATTENTION** : cet agenda est soumis à conditions en raison de la crise sanitaire du COVID 19 et des prescriptions qui pourraient nous être transmises dans les semaines à venir. Merci de votre compréhension.

## :: Septembre

### MARDI 1<sup>ER</sup>

Rentrée des classes

### VENDREDI 4

Concours de Pétanque par Droit au Bouchon au Boulodrome

### VENDREDI 11

9h : Atelier Origami, en collaboration avec Mme Jeanine Barral au Foyer Séniors

### SAMEDI 5

Fête de la rentrée par l'APEER à partir de 16h30 au boulodrome

### SAMEDI 12

- Tournoi de foot sections jeunes par le Football Club Ensues 89 au stade municipal

- Concours de Pétanque par Droit au Bouchon au Boulodrome

### DIMANCHE 13

Forum des associations de 9h à 13h au boulodrome suivi de la Fête des bénévoles

### MARDI 15

9h : Atelier bouger mieux par la CARSAT au Foyer Seniors

### MERCREDI 16

9h : Atelier bien être mouvement et relaxation par la CARSAT au Foyer Seniors

### VENDREDI 18

- 9h30 : Atelier «pâte fimo» par les Mains de Fat au foyer Seniors

### SAMEDI 19

Journée Ensues Propre - Mer et Colline (*rendez-vous à 9h sur les différents sites*)

### DIMANCHE 20

Grand vide grenier d'automne de 9h à 17h au boulodrome

### MARDI 22

9h : Atelier bouger mieux par la CARSAT au Foyer Seniors

### MERCREDI 23

9h : Atelier bien être mouvement et relaxation par la CARSAT au Foyer Seniors

### VENDREDI 25

9h : Atelier de réflexologie en collaboration avec Mme Jocelyne Comminges au Foyer Seniors

### VENDREDI 25 ET SAMEDI 26

Concours de Pétanque par Droit au Bouchon au Boulodrome

### SAMEDI 26

- 8h30 : Atelier cuisine dans la salle de convivialité du Cadran (*sur inscriptions uniquement*)

- 10h30 : cérémonie d'accueil des nouveaux habitants dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

- 20h30 : Présentation de la saison culturelle et festive 2020/2021, au Cadran

- 21h : Théâtre - Angèle de Marcel Pagnol, par la Cie Cartoun Sardines Théâtre (*sur invitation uniquement*).

### MARDI 29

9h : Atelier bouger mieux par la CARSAT au Foyer Seniors

### MERCREDI 30

9h : Atelier bien être mouvement et relaxation par la CARSAT au Foyer Seniors

## :: Octobre

### JEUDI 1<sup>ER</sup>

21h : «La Famille Mama Mia» par ZIZE dans la salle du Cadran

### SAMEDI 3

Concert hommage à Charles Aznavour par le Foyer Rural dans la salle polyvalente

### MARDI 6

- Spectacle scolaire CM1/CM2 : «L'Histoire de Clara» par la Cie La Naïve, dans la salle du Cadran

- 9h : Atelier bouger mieux par la CARSAT au Foyer Seniors

### MERCREDI 7

9h : Atelier bien être mouvement et relaxation par la CARSAT au Foyer Seniors

### VENDREDI 9

9h : Atelier Origami, en collaboration avec Mme Jeanine Barral au Foyer Séniors

### MARDI 13

9h : Atelier bouger mieux par la CARSAT au Foyer Seniors

### MERCREDI 14

9h : Atelier bien être mouvement et relaxation par la CARSAT au Foyer Seniors

### VENDREDI 16

9h30 : Atelier «pâte fimo» par les Mains de Fat au foyer Seniors

### SAMEDI 17

21h : Anne Roumanoff «Tout va Bien» dans la salle du Cadran

### DU 19 AU 23

- Stage multisports au complexe sportif Adrien Ricaud (*hand, gym, judo et danse*)

- Stage de foot par le Football Club Ensues 89 au stade municipal

### MERCREDI 21

Projection de cinéma pour les enfants du stage Multisports dans la salle du Cadran

### VENDREDI 23

Octobre Rose (*programme détaillé à venir*)

### DU 26 AU 30

Stage de cirque par Lezard Penteur dans la salle de gym agrès

### VENDREDI 30

9h : Atelier de réflexologie en collaboration avec Mme Jocelyne Comminges au Foyer Seniors

### SAMEDI 31

Halloween au Cadran (*après-midi à thème suivi d'une projection de film – détail de la programmation à venir*)

# Nouveaux Commerces

## Nouvelle fleuriste

Mme Virginie Bosch développe au sein de son atelier tous types de décorations florales uniques et personnalisées qui mettront en valeur vos mariages ou vos événements. Découvrez son univers sur [www.auxfleursprecieuses.fr](http://www.auxfleursprecieuses.fr) et pour tout contact : 06 29 30 66 27 .

## Service de garde d'enfants «Les Minots d'abord»

Mlle Aurélie Perocheau vous propose des modules de garde pour vos événements (mariage, baptême, anniversaire...). Pour tous renseignements : Facebook Les minots d'abord ou 06 58 10 30 27.

## Nouveau traiteur le Combava

Découvrez les saveurs de la cuisine de l'océan indien (Ile Maurice, Madagascar, La Réunion) avec Mme Cécile Hoarau qui propose un service de traiteur. Infos sur [www.lecombava.com](http://www.lecombava.com), Facebook Le Combava et au 07 61 34 60 50.

# État Civil

## NAISSANCES

Le 12/01/2020 RAPUC Thibault  
Le 14/01/2020 RAJOELISON Maya  
Le 16/01/2020 DENGIZ Mélyla  
Le 16/01/2020 COULOMB Juliette  
Le 24/01/2020 DELLINGER John  
Le 26/01/2020 BERGONZO Romy

Le 03/02/2020 TIGHIDET Imran  
Le 07/02/2020 CASELLAS Paloma

Le 09/03/2020 BOURGOIN Mathilde  
Le 16/03/2020 DESPLATS Victor  
Le 16/03/2020 DESPLATS Edouard  
Le 19/03/2020 CORNEILDE Axel

Le 01/04/2020 ANOD LAGIER William  
Le 05/04/2020 DOS SANTOS Thomas  
Le 05/04/2020 OLIVES Nolyan  
Le 08/04/2020 MEGHAINIA Khelyan  
Le 13/04/2020 ZETTOR MENUOU Noé  
Le 22/04/2020 STEHLE DEVOS Apolline

**Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.**

## MARIAGES

Le 22/02/2020 LUX Daniel / MADALLA Séverine  
Le 22/02/2020 ROUSSEL Didier / GARNIER Emilie

Le 19/06/2020 COLLADO Frédéric / BRISSEAU Frank

Le 04/07/2020 GIRARDIN Alban / DRUELLE Claire  
Le 04/07/2020 GUSTINELLI Eric / TURCHIULI Laura  
Le 11/07/2020 CAPPATO Julien / PADILLA Marion  
Le 17/07/2020 VERDIERRE Alexis / BATAILLE Eugénie  
Le 17/07/2020 FARINA Nicolas / AIELLO Frédérique  
Le 20/07/2020 MAUREL Julien / NALIN Salomé  
Le 28/07/2020 LETELLIER Thomas / GIACALONE Agnès

Le 01/08/2020 BOLCIONI Vincent / LATIL Pénélope  
Le 01/08/2020 PÉGOUD Stéphane / NICOLAS Florence  
Le 03/08/2020 REBILLARD Alain / MARECHAL Valérie  
Le 06/08/2020 CHAPEL Théo / BOURDON Maxine  
Le 08/08/2020 LAURE Jonathan / BIANCHI Géraldine  
Le 08/08/2020 MOLINO Yves / EHLINGER Stéphanie



*Laura et Eric se sont dits Oui et c'est Marcel Turchiuli, adjoint au Maire, qui a eu le plaisir de pouvoir marier sa propre fille.*

**Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.**

Le 30/04/2020 QUINTI Margot  
Le 03/05/2020 BOLCIONI Ltil  
Le 06/05/2020 DEYDIER Antoine  
Le 11/05/2020 KHALFAOUI Mael  
Le 11/05/2020 KHALFAOUI Melia  
Le 13/05/2020 MASCLE Jaurel  
Le 19/05/2020 CINI Mathis  
Le 24/05/2020 PUERTAS Cataleya

Le 02/06/2020 MOREL-CHEVILLET Louna  
Le 11/06/2020 MENSI GOUDAL Lounis  
Le 12/06/2020 HASSAD Nael  
Le 23/06/2020 METON Emilie

Le 17/07/2020 LORENZO Théo  
Le 27/07/2020 MONTEIRO LOUREIRO Alice

Le 03/08/2020 DOULIERY Déva  
Le 10/08/2020 ALARCON Roméo



Mathilde  
BOURGOIN



Paloma  
CASELLAS



Théo  
LORENZO



Roméo  
ALARCON



Thibault  
RAPUC

## BAPTEMES

Le 18/07/2020 DUMONT Célia

## DÉCÈS

Le 11/12/2019 MOUTOT Pierre  
Le 21/12/2019 HADROSSEK Emile  
Le 27/12/2019 GALEA Abel  
Le 29/12/2019 CASTELLAN Eugène  
Le 30/12/2019 RETIF épouse BEKHEN-TECHE Anne

Le 04/01/2020 PIGNOL Jean  
Le 07/01/2020 PITTEIRA née OLIVE Emilienne  
Le 09/01/2020 GUIDOLIN Yolande  
Le 20/01/2020 DE ROSA Jean-Pierre  
Le 21/01/2020 BONNARD Mireille  
Le 29/01/2020 COLOMP Thierry

Le 11/02/2020 BRUGAILLÈRE Jean-Julien  
Le 14/02/2020 GALLO Bruno  
Le 17/02/2020 HIRGAIR Armand  
Le 27/02/2020 GY veuve LEMOINE Yvonne

Le 02/03/2020 MOUTOUX veuve AULANIER Germaine

Le 25/04/2020 CARORINO Paul  
Le 04/05/2020 ROFFO Jean-Louis  
Le 11/05/2020 GOUIRAN Lucienne  
Le 14/05/2020 DEYDIER Charles  
Le 16/05/2020 LANTELME Marguerite  
Le 31/05/2020 LEBRUN André

Le 06/06/2020 BALZAR veuve THERY Marcelle  
Le 12/06/2020 GAUTIER Jean-Pierre  
Le 15/06/2020 DI TOSTO Claude  
Le 20/06/2020 LANDI Marcel

Le 07/07/2020 RESTOUIN Jeannine  
Le 11/07/2020 BONNET Maxime  
Le 12/07/2020 ARMOGATHE Anne Marie  
Le 17/07/2020 ESCALIER Pierre  
Le 24/07/2020 ZOPPI Jean Victor

**Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.**

# Libre Expression Municipale

## Groupe de la Majorité Municipale "Poursuivons Ensemble"

### Réseaux Sociaux, mais pour quoi faire ?

Pour un maire et son équipe municipale et plus généralement pour les collectivités territoriales, la communication numérique dont l'usage des réseaux sociaux est un moyen incontournable, un outil supplémentaire pour se rapprocher des citoyens pour leur délivrer des informations ou pour faciliter les échanges et ainsi s'engager dans une communication plus directe et plus rapide.

C'est dans cet objectif que la ville d'Ensuès la Redonne dispose de sa page Facebook, d'une application mobile et d'un site internet permettant d'utiliser une fiche «contact».

Les réseaux sociaux, c'est utile bien évidemment en tant que moyen de communication et vecteur de l'information (lorsqu'elle est vraie...) mais hélas c'est aussi, parfois, pour certains, souvent aigris ou touchés par la frustration, une solution pour dire tout et n'importe quoi, une façon facile de régler ses comptes d'autant que la propagation de ce qui est posté, peut être démultiplié de manière impressionnante ensuite... Quoi de plus facile ? Et de plus courageux ? Devenant une véritable «arène publique», pour notre collectivité, il est important de ne pas tomber dans une utilisation trop

chronophage en temps et en énergie et rester dans une utilisation informatrice, créant des liens avec d'autres dispositifs, mobilisant les citoyens pour des événements et cela en complémentarité des autres outils de communication.

(Journal EMPREINTES, lettres spéciales, réunions publiques, rencontres de quartiers...)

C'est dans ce sens que nous tenons à préciser que la municipalité et ses élus ont fait le choix de ne pas envenimer et de ne pas alimenter certains propos souvent polémiques sur des pages privées où ils sont parfois interpellés de façon directe. Toutefois, devant certains propos mensongers voire diffamatoires chaque élu ou la municipalité est en droit de ne pas laisser faire et de réagir comme il le souhaite, y compris par la demande de respect devant l'autorité judiciaire en application du code pénal.

Nous vous remercions de votre entière compréhension et n'hésitez pas à utiliser les outils de communication de la municipalité à partir desquels vous obtiendrez une réponse à chacune de vos interrogations.

## Groupe d'Opposition "Provoquons l'Avenir"

Chères Ensuénennes, Chers Ensuéniens,

Nous remercions les Ensuéniens pour le soutien apporté durant la campagne. Vous avez été près de 32 % à plébisciter notre liste. Le covid-19 a bouleversé notre rythme de vie.

À ce jour, le virus continue de circuler. Il est donc primordial de respecter les gestes barrières et la distanciation physique afin de se protéger. «Bref», c'est le mot imposé pour l'écriture du texte car nous nous voyons limités à 1100 caractères par la municipalité. Vos quatre élus de l'opposition s'attèleront à défendre TOUS les Ensuéniens, dans l'intérêt général. Pour cette raison, nous avons créé une association qui a pour but de soutenir notre action politique.

L'association «Agissons Ensemble pour l'Avenir est prête à échanger avec vous.

Notre première action concerne le stationnement anarchique aux alentours des calanques. Le but étant de trouver un consensus qui permette de garantir la quiétude des riverains. Enfin, au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été et profitons de ces dernières lignes pour remercier tout le corps enseignant qui a tant donné ainsi que toutes celles et ceux qui ont œuvré au cours de cette période exceptionnelle.

## Expression Conseil de Territoire et Conseil de Métropole

### Mise en place des deux instances Métropole Aix-Marseille-Provence et Conseil de Territoire Marseille Provence.

C'est à la suite des résultats des élections municipales de toutes les communes qu'ont pu se mettre en place ces deux institutions. Sans surprise, c'est Martine Vassal malgré sa défaite aux élections municipales de Marseille qui a été reconduite à la Présidence de la Métropole Aix-Marseille-Provence avec notamment l'appui important des élus du Pays d'Aix et la majorité absolue dès le premier tour avec 145 des 239 suffrages exprimés par les 240 conseillers métropolitains des 92 communes.

C'est un exécutif qui a été renouvelé avec des nouveaux élus notamment les vice-présidents et les membres du bureau.

Un exécutif qui fait la part belle aux maires (hors Marseille), puisqu'ils sont 22 à y siéger.

On dénombre quatre Marseillais (en plus de la présidente) et deux Aixois. C'est la Réforme de la Métropole qu'elle s'est engagée à mener en travaillant avec tous et de le présenter ensuite au gouvernement.

Pour le Conseil de Territoire Marseille-Provence (18 Communes de l'ex CUM), c'est Roland Giberti, maire de Gémenos qui a été élu à la Présidence avec 65 voix sur 118 suffrages exprimés. Une nouvelle gouvernance qui nous l'espérons, permettra aux communes de retrouver des réponses de proximité pour chacune d'entre elles.

À suivre !!!

Michel ILLAC Conseiller Métropolitain et du Territoire.



**Dimanche 13 septembre** de 9h à 13h au Boulodrome

**Forum des Associations**



**Samedi 19 septembre** à partir de 9 h

**Journée éco-citoyenne de nettoyage**



**Samedi 26 septembre** à 20h30

**Ouverture de la saison du Cadran - Spectacle Angèle**